

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018 - 19h00

TENUE À L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption des procès-verbaux

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juin 2018

5. Rapport du Maire et rapport des comités

6. Finance et administration

6.1 Approbation des comptes à payer au 31 mai 2018

Le conseil municipal approuve le paiement des comptes énumérés sur la liste suggéré au 30 juin 2018 au montant de 183 366,05 \$.

6.2 Autorisation de paiement des factures de plus de 3 000,00 \$

Le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

- la facture numéro 123423 au montant total de 17 481,95 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Amyot Gélinas pour les honoraires relatifs au mandat d'audit du rapport financier 2017;
- la facture numéro 365567 au montant de 6 912,33 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Bélanger Sauvé pour les services professionnels rendus en droit du travail;
- les factures numéro 7081800282 et 7081800283 au montant de 13 464,42 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Colacem Canada pour l'achat de gravier;
- la facture numéro 144333 au montant de 5 776,08 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par DHC Dufresne Hébert Comeau Avocats pour les honoraires de perception des taxes municipales;
- la facture numéro 227393 au montant de 3 603,59 \$ y incluant les taxes applicables, présentée par Grand Maison pour l'achat de diesel;
- la facture numéro 2018-000085 au montant de 199 204,26 \$, présentée par la MRC d'Argenteuil pour le 2^e versement de la quote-part 2018.

6.3 Désignation d'un représentant de la Municipalité pour acquérir certains immeubles qui sont en défaut de paiement des taxes

Le conseil municipal désigne Rébecca Ménard, directrice des finances à agir comme représentante de la Municipalité aux fins d'acquérir les immeubles suivants :

R11PL4 appartenant à MURRY CLATTENBURG;
R11PL4 appartenant à FREDERICK WILLIAM SMITH;
R11L1-8 appartenant à GLEN MITCHELL;
R11L1-84 appartenant à QUENTIN BRASSI;
R11L1-99 & 100 appartenant à HAROLD J. FLOTO;
R11L2-7 appartenant à AF SWENSON;
R11L2-71 appartenant à ROBERT KROHN;
R11L3-45, 46 & 47 appartenant à DAVID MOSSMAN;
R11L3-98 appartenant à GEORGE T. PENNOCK;
R11L3-108 appartenant à LEROY A. MILLER;

lors de la vente sous contrôle de justice de gré à gré, et ce prévu le 24 juillet 2018.

6.4 Embauche d'une personne au poste de secrétaire exécutive

Le conseil municipal autorise l'embauche de la secrétaire exécutive et ce, aux conditions prévues à la Politique établissant les conditions de travail du personnel cadre, du personnel professionnel et des employés de soutien, classe 5.

7. Travaux publics et Sécurité incendie

7.1 Acquisition d'un camion usagé de type « pick up » de modèle Ford F-250

Le conseil municipal autorise la direction générale, en consultation avec la direction des travaux publics, à procéder à l'acquisition d'un véhicule usagé de type « pick-up » de modèle Ford F-250, 4 roues motrices et alloue à cet égard, un budget maximal de 20 000 \$ y incluant les taxes applicables. La somme sera puisée à même le fonds général.

7.2 Acquisition d'un « chain kit » pour la pelle hydraulique Volvo 2007

Le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à l'acquisition d'un « chain kit » pour la pelle Volvo 2007, de la compagnie J.R. Brisson et ce, au montant de 8 018,60 \$ y excluant les taxes applicables et que le tout soit financé au budget général dans sa section réservée à l'entretien des véhicules.

7.3 Vente de matériel roulant excédentaire

Le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à la mise en vente du « pick-up » Chevrolet Colorado 2007 et le Pontiac Torrent 2007 sur le site internet « Centre de services partagés du gouvernement du Québec » et de disposer lesdits véhicules en fonction du meilleur prix offert.

7.4 Choix de fournisseurs pour l'acquisition de matériaux d'entretien des routes

Le conseil municipal, en considération des soumissions conformes reçues, d'approuver le choix des fournisseurs pour l'acquisition des matériaux requis pour l'entretien des routes et ce, selon les besoins, la nature, l'importance et l'emplacement des travaux à effectuer ainsi qu'en fonction du matériel requis pour le résultat recherché. Copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions, réalisée le 9 juillet 2018, demeure annexée à la présente résolution.

7.5 Autorisation de réaliser des sondages afin de procéder à des travaux routiers

Le conseil municipal autorise la direction des travaux publics, en consultation avec la direction générale, à retenir les services de la firme Lascelles Engineering and Associates Ltd. et Forage Downing Drilling pour la réalisation et l'analyse de sondages et d'échantillonnages en vue de procéder à la réfection de diverses routes municipales et alloue à cet égard, un budget maximal de 10 000 \$ y incluant les taxes applicables.

7.6 Autorisation à la MRC D'Argenteuil de procéder aux achats des équipements prévus au programme d'aide financière visant les services d'urgence en milieu isolé

Le conseil municipal autorise que la MRC d'Argenteuil procède aux achats pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et remette l'équipement acquis à la Municipalité qui en sera propriétaire.

8. Urbanisme et développement du territoire

8.1 Dérogation mineure

Le conseil municipal accepte la recommandation du CCU.

8.2 Avis de motion modification du mandat du CCU

Le conseil municipal propose l'élargissement du mandat du CCU afin de lui permettre de répondre aux demandes signifiées par le conseil.

8.3 Adoption du Règlement RU-904-06-2018 sur l'utilisation de l'eau potable

8.4 Adoption du Règlement RU-901-06-2018 sur les compteurs d'eau

8.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur l'exploitation forestière dans certaines zones

Ouverture des travaux forestiers sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, à l'exception des zones urbaines et riveraines (Rivière des Outaouais).

- 8.6 Résolution autorisant l'envoi d'une demande de délai à Hydro-Québec en lien avec la vente des terrains bordant la Rivière-Rouge**
- 8.7 Résolution autorisant l'envoi d'une demande à la CEPAQ en lien avec le développement d'un parc national dans la vallée de la Rivière-Rouge**
- 8.8 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat à l'étude Bélanger Sauvé afin de demander à la Commission municipale du Québec un avis portant sur la conformité du Règlement numéro RU-902-10-2017**

Le conseil municipal donne mandat à l'étude Bélanger Sauvé afin de s'adresser à la Commission municipale du Québec pour la représenter dans le cadre de la présente demande.

9. Développement économique et communautaire

9.1 Octroi d'une aide financière à l'association communautaire du Lac McGillivray

Le conseil municipal octroi une aide financière de 850,00 \$ à l'association communautaire du Lac McGillivray afin de soutenir l'organisme quant aux paiements des taxes municipales.

10. Santé et Bien-être

10.1 Dépôt du résultat des tests d'eau du mois de juin

11. Loisirs et Culture

11.1 Poste de coordonnateur(trice) des bibliothèques et du soutien de la communauté (35 hrs/semaine). Autorisation d'ouvrir le poste

Le conseil municipal autorise l'ouverture du poste de coordonnateur(trice) et du soutien de la communauté.

12. Affaires nouvelles

13. Certificat de crédit

14. Période de questions

15. Levée de la séance